

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme: **Samuel Marendaz, Société Anonyme, Jussy**
2.

Valeur nominale du capital-actions jusqu'à présent:
CHF 10'000'000
3.

Nouvelle valeur nominale du capital-actions:
CHF 1'000'000
4.

Décision de réduction par: l'assemblée générale extraordinaire
5.

Date de la décision: 25.06.2004
6.

Echéance de préavis des créances: **07.09.2004**
7.

Adresse pour la déclaration des créances: Samuel Marendaz, Société Anonyme, chemin de la Moniasse 3, 1254 Jussy
8.

Indication: Les créditeurs peuvent annoncer leurs créances pour obtenir un paiement ou des sûretés.
9.

Remarques: La réduction passe par l'annulation de 9'000 actions de CHF 1'000.— chacune Selon le rapport de révision prévu à l'art. 732 CO, établi par "Berney et Associés SA Société Fiduciaire", société anonyme ayant son siège à Genève, du 25 juin 2004, il résulte que les prétentions des créanciers sont entièrement couvertes par le capital-actions réduit.

Samuel Marendaz, Société Anonyme
1254 Jussy
(02340586)